

O`zbekiston Respublikasi Oliy va O`rta

Maxsus Ta`lim Vazirligi

Buxoro Davlat universiteti

Filolgiya fakulteti

Ingliz filologiyasi kafedrasи

Himoyaga ruxsat etildi

Kafedra mudiri \_\_\_\_\_

f.f.n.A.A.Haydarov

«\_\_\_\_»\_\_\_\_\_ 2012 yil

**BITIRUV MALAKAVIY ISHI**

Mavzu: "I. L`étude des phrase et des temps verbaux en français"

Bajardi: \_\_\_\_\_

Ilmiy rahbar

Himoya sanasi

D.A.K.ning bahosi

«\_\_\_\_»\_\_\_\_\_ 2012 yil

D.A.K.ning xulosasi

Buxoro - 2012

# **P L A N**

## **Introduction**

### **chapitre 1. Problèmes de l'emploi des types des subordonnées en français moderne**

**1.1.** Le problème de la définition de la  
subordonnée complétive en français

**1.2.** Les formes modales dans les  
subordonnées complétives

### **chapitre 2. Moyens de l'expression des subordonnées en français moderne**

**2.1.** La classification sémantique des groupes  
de la subordonnée complétive

## **Conclusion**

## **Bibliographie**

## Introduction

Notre mémoire de fin d'études est consacré à la structure sémantique des types des subordonnées en français moderne. Les subordonnées complétives, subordonnées de but et subordonnées de temps se caractérisent de différents indices syntaxiques.

**La proposition complétive** – c'est une subordonnée qui remplace un groupe du nom complément d'objet ou un groupe du nom sujet ou un groupe du nom attribut dans une phrase simple. En français moderne les verbes de la subordonnée complétive expriment : déclaration, opinion, acte de pensée, acte de perception, sentiment, volonté et d'autres.

Les subordonnées circonstancielles de but se rapprochent des subordonnées conséquence le but suppose une conséquence qui n'est pas encore réalisée, qui encore à atteindre. Le verbe d'une subordonnée de but est toujours au subjonctif. Du point de vue sémantique, elles ont de particulier que le but sous-entend l'intention. En même temps il existe une distinction formelle : le verbe de la circonstancielle est au subjonctif, puisqu'il fait partie de cette intention et sa réalisation ne peut être affirmée.

Donc, nous cherchons aussi les moyens d'expression des subordonnées de temps en français moderne. Il faut noter que le verbe désigne un procès dans le temps. La notion temporelle fait partie intégrante du verbe. Il exprime le temps morphologiquement.

Les formes verbales peuvent exprimer la localisation de l'action par rapport au moment de la parole.

Le moment de la parole est introduit dans la grammaire conventionnellement. En employant le terme du moment de la parole, on a en vue le terme linguistique et non pas psychologique. Il ne faut pas croire que les temps grammaticaux soient des réflexions un peu médiates et simples du temps objectif exprimant le futur, le passé, le présent. Les formes verbales peuvent être utilisées pour désigner les relations temporelles du passé, du présent et du futur.

Mais ce n'est pas par cela qu'on est déterminée la valeur morphologique des formes temporelles. La valeur temporelles. La valeur temporelle des formes verbales est déterminée par l'opposition des formes constituant la catégorie grammaticale du temps. Ainsi, en cherchant la valeur des formes temporelles, nous partons du système même du verbe.

**L'actualité** de notre mémoire de fin d'études est caractérisée par l'absence d'une recherche spéciale des types des subordonnées en français. C'est à dire, les types des subordonnées sont peu étudiées par les linguistes.

**Le but et la tâche** de notre recherche sont les moyens de l'expression des subordonnées complétives, de but et de temps en français modérne.

Pour atteindre notre but il faut résoudre les tâches suivantes :

**1)** étudier le problème de la définition des types des propositions subordonnées en français ;

- 2)** donner une classification sémantique les types des propositions subordonnées en français ;
- 3)** caractériser chaque proposition subordonnée à part et expliquer la différence des indices syntaxique des subordonnées entre elle ;
- 4)** analyser chaque subordonnée à l'aide de la théorie qui existe en français ;
- 5)** définir les moyens de l'expression des subordonnées complétives, de but et de temps en français moderne.

La valeur théorique de notre mémoire de fin d'études est étudier systématiquement les subordonnées compétitives de but et de temps en français.

**Sa valeur pratique**, c'est l'étude de l'emploi des types des subordonnées dans la langue écrite et dans la langue écrite et dans la chaîne parlée.

Le matériel de notre mémoire de fin d'études est basé sur la littérature de la langue française. Pour analyser les types des subordonnées nous avons recueilli plus de 500 exemples qui étaient tirés des œuvres des écrivains français (Victor Hugo, Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Stendhal, Anatole France, Simenon, Bazin).

**Les méthodes utilisées** dans la recherche sont : l'analyse fonctionnelle, l'analyse contextuelle, la méthode distributive et la méthode quantitative.

**La structure et le volume** de notre mémoire de fin détudes se compose d'introduction, de deux chapitres, de la conclusion et de la bibliographie.

Dans **le premier chapitre** on examine et analyse la théorie du problème des types des subordonnées en français. Ici on a analysé les idées théoriques des savants comme V. Gak, Ch. Bally, N. Vassiliéva, Z. Pitskova, K. Sanfled et d'autres.

Dans **le deuxième chapitre** nous avons analysé en détail l'emploi des types des subordonnées qui sont exprimées de différentes manière.

# **Chapitre I. Problèmes de l'emploi des types des subordonnées en français moderne.**

## **I.1. Le problème de la définition de la subordonnée complétive en français.**

Il existe beaucoup de points de vue sur la définition de la subordonnée complétive en français moderne certains linguistes comme J.Dubois, R-Z. Wagner, J. Pichon, V. G. Gak, E. A. Référovskaya, A. K. Vassiliéva, A. G. Basanova, Z. I. Ilia et d'autres participent activement à la définition de la subordonnée complétive en français. Ici nous allons tâcher de donner des idées essentielles de ces savants. Par exemple, Jean Dubois a précisé la définition de la subordonnée complétive et il a donné quatre moyens de l'expression des complétives :

### **1. Qu'est-ce qu'une complétive ?**

On appelle complétive une subordonnée qui remplace un groupe du nom complément d'objet, un groupe du nom sujet ou un groupe du nom attribut dans une phrase simple :

Je vous annonce un chose.

Les hirondelles sont revenues.

Je vous annonce que les hirondelles sont revenues.

La subordonnée complétive est ici complément d'objet.

Ceci est exact. La réunion a été annulée.

Il est exacte que la réunion a été annulée.

La subordonnée complétive est dite ici sujet réel de la principale.

La vérité est celle-ci. Je ne m'y attendais pas. La vérité est que je ne m'y attendais pas.

La subordonnée complétive est attribut dans la phrase obtenue.

### **Formes des complétives**

#### **1. Construction conjonctive.**

Dans tous les exemples précédents, la complétive était une subordonnée conjonctive introduite par que. C'est un cas très fréquent, mais non le seul (L. Dubois. 1973).

**2. Construction infinitive** est liée au choix du verbe principal (promettre, espérer, etc) et au fait que la subordonnée à la même sujet que ce verbe. Après quelques verbes notamment voir, entendre, sentir l'infinitif peut être employé dans une proposition complétive avec un sujet exprimé, différent du sujet de la principale.

**On sentait l'hiver venir.**

#### **3. Construction interrogative.**

Je te demande où tu vas.

Quand il s'agit d'interrogation partielles, comme dans cet exemple, le mot interrogatif reste en générale le même, mais le pronom sujet inversé de l'interrogation directe reprend sa place devant le verbe.

**Je te demande qui est venu, ce qu'il a dit, ce qui le tracasse.**

Quand l'interrogation directe partielle est introduite par **qui est-ce qui**, **qu'est- ce qui**, **qu'est- ce que**, l'interrogation indirecte est introduite par **qui**, **ce qui**, **ce que**.

### **3. Les complétives du nom et de l'adjectif.**

#### **1. Dans la phrase :**

La crainte que son mal ne le reprenne trouble sa convalescence, la subordonnée introduite par **que** est une subordonnée conjonctive, et elle est un complément du groupe du nom **la crainte**.

#### **2. Dans des phrases comme :**

Pierre est heureux ( fier, etc.) que son projet ait été adopté, la subordonnée complétive est complément de l'adjectif attribut **heureux** (fier, etc.), comme le groupe du nom de son succès dans la phrase :

**Pierre est heureux de son succès.**

**4. Le mode dans les complétives par que.**  
Ces subordonnées sont soit à l'indicatif (ou au conditionnel), soit au subjonctif :

**a)** On emploie en général l'indicatif après les verbes, noms ou adjectifs qui dans une phrase affirmative, expriment :

- une déclaration (dire, raconter, affirmer, expliquer, etc) ;
- un jugement ( penser, croire, estimer, considérer, supposer, etc) ;
- une connaissance ( savoir, être certain, apprendre, etc) ;

**b)** on emploie en général le subjonctif après les verbes, noms ou adjectifs qui expriment :

- une volonté, un désir, une acceptation, un réfus ( vouloir, désirer, admettre, interdire, etc) ;
- une crainte ( craîndre, appréhender, redouter, avoir peur, etc.)
- une doute, en particulier avec les verbes de déclaration, de jugement, de connaissance à la forme négative ou interrogative ( douter, ne pas affirmer, ne pas croire, ne pas être sûr, etc. )

Il faut noter que E.A.Référovskaya a analysé la subordonnée complétive dans ses livres «Essai de grammaire française» et «Sintaksis». Ce savant a fait une grande attention aux idées des linguistes français. Selon elle, M.R.-Z.Wagner et Mlle J.Pinchon n'approuvent pas le terme de « proposition complétive ». Ils trouvent que cette dénomination « est inexacte et dangereuse », parce qu'une proposition commençant par que n'est pas nécessairement

« complétive » et qu'il y a des propositions complétives qui ne sont pas introduites par que. Les auteurs de la « Grammaire du français classique et moderne » proposent d'appeler les structures en question, « proposition introduites par que ».

Nous nous en tenons à l'ancienne manière de nommer les propositions subordonnées qui servent à compléter ou plutôt à développer le sens du terme qui les régit-fût ce un verbe, un substantif, un adverbe ou une considération de la valeur conventionnelle de ce nom.

Dans la plupart des cas, les propositions complétives se trouvent en dépendance immédiate du prédicat de la principale. Il faut ajouter qu'entre la proposition principale et la subordonnée complétive existent des rapports lexicaux et grammaticaux qu'on peut déterminer de façon exacte. La principale ne peut pas se passer d'une subordonnée complétive à cause de la valeur lexicale du terme qui la régit.

Cette valeur apparaît habituellement comme très généralisée, ce qui rend impossible d'exposer une idée plus au moins exacte. Ainsi, la principale cherche son appari sémantique dans la subordonnée. De plus cette dernière ne peut subsister séparément, comme de sa forme grammaticale.

Les propositions complétives peuvent être classées selon qu'elles dépendent du verbe de la principale, d'une turnure impersonnelle, d'un substantif ou d'un adverbe les termes régissant donnent un appui grammatical à la subordonnée. Le

caractère dépendant de la subordonnée se fait voir par la forme modale du verbe, l'ordre des mots, l'emploi des mots-outils tels que pronoms, conjections, etc.

Il existe une opinion selon laquelle la principale suivée d'une complétive l'attire, non seulement grâce à sa lexicale, mais aussi par son caractère grammaticale. On dit quelques fois que dans le cas où le verbe de la principale est transitif, en tant que transitif il «exige» la présence d'un terme qui puisse servir d'objet à l'action, que cet «objet» se présente sous forme d'un substantif ou d'une proposition complétive, la structure grammaticale de la phrase reste incomplète. Par conséquence, la proposition principale n'est pas indépendante, non seulement au point de vue sémantique mais par sa nature grammaticale également.

Cette opinion est discutable. La phrase complexe contenante une entité, dont la partie principale appelle la partie complétive, non pas en vertu du caractère transitif du verbe car il y a des verbes transitifs qui peuvent attirer une complétive, mais en vertu de la valeur sémantique du terme régissant, qui rend indispensable une subordonnée pour être développé ou concrétisé par elle.

La nécessité sémantique d'avoir auprès de la principale une subordonnée complétive est évident dans les cas où le terme régissant est représenté par un verbe au sens généralisé qui pour rendre la phrase compréhensible, doit être absolument développé ou caractérisé à l'aide d'une complétive. Les verbes tels que

voir, entendre, sentir, dire, etc. sont le plus souvent suivis de propositions complétives.

Les grammairiens définissent de manières différentes les structures syntaxiques qui contiennent un adverbe suivi de la conjonction que.

Il s'agit du type de phrase telle que : Heureusement qu'il a enfin obtenu cette place et peut-être que vous ne voulez pas m'écouter.

W.Wartburg et P.Zumthoz disent que la conjonction que a, dans ces structures, une fonction de « mise en relief ». D'après leur définition, la conjonction effectue, dans des cas pareils « une forte mise en valeur affective ». Après de peut-être et sans doute-poursuivent-ils-, la conjonction que permet d'éviter l'inversion, appelée par ces adverbes : peut-être est-il venu devient peut-être qu'il est venu.

Z. J. Iliya partage cet avis. Elle dit que la conjonction que qui suit les adverbes heureusement, certainement, apparemment, sans doute, peut-être n'introduit pas de subordonnée complétive proprement dite et ne sert qu'à remplacer l'intonation qui devait effectuer la mise en relief proposition.

K. Sandfeld voit dans ce type de phrases une contamination des phrases : Heureusement il est venu et c'est heureux qu'il est venu. Les constructions de cette espèce avec sans doute, l'auteur

les explique comme abréviation d'une tournure viellie, à savoir il est sans doute que... .

M.Grevissé l'explique comme une proposition principale suivie d'une complétive.

Pour expliquer d'une façon plus au moins satisfaisante les structures en question, il faut analyser les liens qui existent entre leurs termes constituants.

Dans la proposition heureusement vous avez enfin terminé votre travail l'adverbe ne se rapporte pas immédiatement au verbe et ne remplis la fonction de complément circonstanciel. Il ne caractérise pas l'action, mais porte sur toute la proposition en exprimant l'attitude du sujet parlant envers le contenu de la phrase.

Ainsi la structure heureusement qu'il reste tranquille apparaît comme une phrase complexe à subordonnée complétive.

Au point de vue sémantique, la proposition heureusement, il est venu ne diffère en rien de heureusement qu'il est venu. Néanmoins, la nouvelle forme syntaxique n'est pas vide de sens – elle fait ressortir de nouveaux rapports entre les termes de l'énoncé, de nouveaux accents logiques . Quand l'adverbe fait partie de la structure d'une proposition simple, même s'il apparaît comme «mot modal», il reste au niveau d'un terme secondaire et ne reçoit pas d'accent propre. Or, s'il s'est dégagé du corps de la proposition, s'il a occupé la première place et s'il est devenu finalement une proposition disincte, il acquiert forcément un accent logique prononcé. Depuis,

il figure dans le discours comme un terme indépendant qui est à même de s'adjoindre une subordonnée. Les structures du type heureusement, qu'il est venu sont nées dans la langue parlée, qui tient à accentuer les caractères expressifs de l'énoncation. De là, elles ont passé dans la langue littéraire. Les nuances émotionnelles, propres surtout à la langue parlée, appellent l'accent sur le mot modale en raison de sa valeur-appréciative.

## **1.2 Les formes modales dans les subordonnées complétives**

Une phrase complexe à subordination représente une unité. Cette unité consiste en deux parties réunies par une conjonction ou un pronom qui servent d'instruments de subordination. La solidarité des liens qui rattachent les deux parties de la phrase est conforme à leurs rapports sémantiques entre la principale et la subordonnée complétive dépend du sens de la principale, indifféremment si le terme régissant est un verbe, un substantif ou un adjectif. Le même rapport définit le degré d'indépendance des deux parties de la phrase et leur rôle dans la communication. Ce dernier se reconnaît à la forme modale du verbe de la subordonnée. Le choix entre les formes propositions complétives dépend de la division communicative.

Les formes de l'indicatif sont aptes à rattacher l'action exprimée par le verbe au moment exact de son accomplissement, à l'actualiser. C'est pourquoi les formes de l'indicatif s'emploient

pour rentrer les faits qui sont constatés, affirmés, qu'on est à même de situer plus ou moins exactement sur le plan temporel, à l'gard desquels on exprime une certitude. Ces faits se trouvent en-deçà du seuil qui sépare le « certain » du « possible », ils se situent dans le domaine du premier et peuvent servir de communication. Car les faits dont on ne serait pas sûr, les faits qu'on ne pourrait pas affirmer ne pourraient pas constituer une information.

De l'autre côté du seuil, se situent les faits qui appartiennent au domaine du « possible », les faits qui ne sont ni affirmés, ni constatés. Les faits dont on n'est pas sûr, dont les contours ne se présentent pas dans tous les détails et d'une façon suffisamment nette à l'esprit du sujet parlant n'appartiennent qu'au domaine du « possible ». On ne peut pas les situer exactement sur le plan temporel, on ne peut pas les « actualiser ». Par conséquent, ils ne sont pas capables de servir de communication.

Les formes modales du subjonctif correspondent au caractère plutôt vague de tels faits ; elles ne sont pas à même de marquer nettement le moment de l'action, étant indifférentes à l'expression du temps. Les mêmes formes expriment le présent et le futur, le futur et le passé.

Je suis content qu'il vienne (=présent)

J'attendrai qu'il vienne (=futur)

Je suis content que vous soyez venu (=passé)

**J'attendrai que vous venus (=futur)**

Quand la principale exprime l'attitude hésitante du sujet parlant à l'égard du fait présenté dans la subordonnée, sa réaction ou ses sentiments provoqués par ce fait, quand il s'agit d'une appréciation de l'action rendue par le verbe de la subordonnée, ce dernier se met au subjonctif.

Les faits exprimés par les formes du subjonctif n'appartiennent pas au noeud de la communication. Ils ne représentent que la base, l'appui d'une communication. Celle-ci se trouvant dans la principale, qui communique l'attitude du sujet parlant vis-à-vis du fait contenu dans la subordonnée ou son appréciation.

Au cas où le contenu de la principale affirme, constate le fait exprimé dans la subordonnée, il n'est proprement dit qu'une préparation, une introduction à la communication, le noeud de celle-ci se trouvant dans la subordonnée dont le verbe à la forme de indicatif.

**J'affirme que vous êtes un homme de talent.**

**Je vois que vous n'aimez pas peinture.**

Si l'interlocuteur, ayant mal attendu, pose la question : Pardon, vous dites ?, le sujet parlant pourrait répondre, en omettant la principale : vous êtes un homme de talent, vous n'aimez pas la peinture et l'information serait complète.

Ici il y a lieu de se rappeler l'opinion de M. G. Gougenheim sur l'emploi du subjonctif : «Le subjonctif se développe dans la plus modérne dès que le jugement contient la moindre part d'appréciation... » et «On ne continue à employer l'indicatif qu'avec les verbes purement intellectuels...»

Ainsi, le terme régissant une subordonnée complétive exprime l'attitude du sujet parlant à l'égard du fait exposé dans la subordonnée qui se subdivise en :

- 1.** Certitude ( constatation, affirmation ) ;
- 2.** Incertitude ( hésitation,doute,désir,etc ) ;
- 3.** Réaction du sujet parlant au fait exprimé dans la subordonnée ;
- 4.** Négation du fait présenté dans la subordonnée ;
- 5.** Ordre d'exécuter l'action exprimée par le verbe de la subordonnée
- 6.** Question portant sur le contenu de la subordonnée ;

Le caractère de l'attitude du sujet parlant se reconnaît au contenu de la proposition principale.

Il existe une autre opinion de la définition et du moyen de l'expression de la subordonnée complétive. V. G. Gak dans son livre « **Теорическая грамматика французского языка** » a donné les moyens de l'expression de la subordonnée complétive. Selon lui, cette subordonnée est exprimée par : la conjonction que, les adverbes où, quand, pourquoi, la particule si, le pronom qui et d'autres Gak écrit :

В этих предложениях присдаточное выполняет функцию дополнения при сказуемом главного: je sais qu'il est malade = je sais cela.

Основным содержанием этого типа предложения является выражение связи между главной частью, содержащей модус высказывания и придаточной обозначающей диктум ( В. Г. Гак. 1981). Формальное средство связи – союз **que** а также наречия **où quand, pourquoi** частица сочетания **à ce que, de ce que**.

В главной части используются:

a) модусные глаголы и глагольные выражения, обозначающие речевые.

акты, знания, чувства и отношения говорящего:

**Il dit qu'il viendra ;**

**je suis sûr qu'il viendra ;**

**je veux qu'il vienne ;**

**Il tient à ce que tu restes.**

Дополнительное придаточное (ДП) занимает позицию и прямого дополнения при без личном модусе:

**Il fait qu'il vienne ;**

Il est exact que la réunion a été annulée.

б) глаголы восприятия :

**je vois que vous êtes là ;**

**в)** активные глаголы, являющиеся каузативами к упомянутым выше

**montrer ( = faire voir )**

**prouver ( faire comprendre ) и т.п:**

Грамматические особенности дополнительные предложений ( Д.П ) касаются правил согласования времен и определенные закономерностей употребления форм наклонений в придаточных, ДП могут предшествовать главному ( при этом они повторяются местоимением ):

**Qu'il soit été;**

**je le vois bien.**

СДП связан ряд дискуссионных вопросов.

**1.** Модус может быть выражен существительным или модальным наречием. Предложения, относящиеся к ним, следует считать также дополнительными:

j'ai l'impression que Paris est presque exclusivement peuplé d'acteurs ( Courtade ) = Il me semble que... . И при отсутствии глагола: La crainte que son mal ne reprenne ( il craint que ) ; L'idée qu'il pourrait ne pas savoir le paralysait ( Leris ) ; sûr, qu'il arrivera le premier.

**2.** Некоторые авторы относят к ДП предложения косвенного вопроса: je te demande comment tu vas ;

je te demande si tu viens, Dis-moi où tu vas ; другие выделяют их в особую группу. В пользу первого решения говорит общность семантики опорного глагола и функции этого предложения и дополнительного

**3.** предложения с *ce* (*fais ce que tu veux* ; *je ne sais ce qui : tu gène*) рассматривается как сочетание обобщенного объекта с относительным.

**4.** Придаточное выполняет роль подлежащего или предикатива в главном: *Que vous protestiez ne changera rien. La vérité est que je ne m'y attendais pas* ( Lexis ). Семантически они могут быть сходны с обычными дополнительными, ср:

**Il est vrai que je ne m'y attendais pas.**

Однако субстантивированный благодаря союзу *que* глагольный комплекс выполняет здесь иную синтаксическую функцию. В соответственно к предложениям сказуемым и подлежащим. В случае обособления природа предложения определяется формой местоименной репризы: подлежащим. В случае обособления формой местоименной репризы: *Qu'il sait ému, c'est compréhensible* ( подлежащее ); *Qu'il soit émus je la conpronds bien* ( дополнительное ).

Таким образом, термин «дополнительное предложения» может пониматься узко и широко. При более узком понимании он относится только к предложениям, соответствующим по функции прямому дополнению (*je sais qu'il est là*). При широком

употребление он охватывает все случаи, когда придаточное предложение выступает в функции, обычно выполняемой существительным.

Классификация придаточных предложений имеет практическое значение, так как в каждом типе проявляются свои закономерности в отношении порядка слов и других грамматических сторон.

N.M. Vassilieva et N.L.P. Pitskova analysent la subordonnée complétive, surtout elles étudient l'emploi de la conjonction que et l'utilisation des modes dans la subordonnée complétive, surtout des formes du subjonctif :

Le lien compléatif de la subordonnée avec le verbe de la principale est exprimé par la conjonction syntaxique que dont la fréquence d'emploi l'emporte sur toutes les autres conjonction (comme le font remarquer les grammairiens français, que est le subordonnant universel et domine le système des conjonctions de subordination

( N. M. Vassiliéva , L. R. Ritskova 1991. )

Plusieurs auteurs dégagent, dans le cadre des phrases complexes avec lien compléatif les propositions subordonnées : Qu'il l'ait fait, c'est certain. Mais en réalité les subordonnées sujets ne se distinguent pas nettement des subordonnées objets ( complétives ). Ainsi dans la phrase : Qu'il l'ait fait, je le crois il suffit de placer la subordonnée après la principale pour qu'elle devienne objet : je crois qu'il l'a fait. Les subordonnées en fonction de sujet et d'objet se

caractérisent par le même conjonction syntaxique. C'est pourquoi on pourrait les reunir en un seul et même type de subordonnées complétives.

La marque distinctive principale des proposition complétives est l'emploi de formes modales différents, dont l'alternance dépend directement du caractère modale de la proposition principale.

L'emploi des modes dans la subordonnée complétive, surtout des formes du subjonctif est un problème très complexe qui mériterait une étude à part. Les grammairiens parlent généralement des groupes sémantiques de verbe exigeant le subjonctif ; verbes de sentiment, verbes de doute, etc.

Il existe naturellement les verbes qui nadmettent que le suvjonctif :accepter, attendre, commander, supporter, etc. Et ceux qui sont suivis généralement de l'indicatif. Mais la plupart des verbes admettent l'indicatif aussi bien que le subjonctif, dont l'emploi varie selon le caractère communicatif de l'énoncé, notamment la manière de présenter l'action par rapport à la réalité objective.

Les facteurs communicatifs et sémantiques déterminant l'emploi des modes dans la subordonnée complétive seréalisent dans les conditions syntaxiques particulières dont les principales sont :

**1)** la forme négative du verbe. La négation est liée étroitement au caractère communicatif de la phrase complexe et représente le facteur principal pour l'emploi des modes ; autrement dit, l'alternance

indicatif, subjonctif dépend très souvent de la construction alternative ou négative dans la principale ;

- 2)** la forme interrogative du verbe ;
- 3)** la personne, le temps et le mode du verbe de la principale ;
- 4)** le sens lexical du verbe : la présence des compléments dans la principale et leur nature.

La présence de ces facteurs est différente selon les verbes et les groupes de verbes. Par exemple, la personne, le temps et le mode font sentir leur influence avec les verbes supposer, admettre, faire, imaginer, comprendre. Le caractère du sujet ( nom de chose ou de personne ) et la présence des compléments sont importants pour les verbes comme supposer, empêcher, faire, comprendre et d'autres. Il y a beaucoup de verbes pour lesquels la négation est un facteur décisif : **affirmer, indiquer, pencer, trouver, conclure, montrer**, etc.

D'autre part, un grand nombre de verbe admettent les deux modes même après la forme négative. Dans ce cas des facteurs supplémentaire apparaissent présumés l'un par l'autre.

A côté de la conjonction simple que il existe les locutions **à ce que, en ce que de ce que** qu'on pourrait rapporter au groupe des conjonctions syntaxiques : elle n'ont pas de sens lexical concret, et les phrases complexes avec ces conjonctions sont analogues, par leur lien syntaxique et leur structure, aux phrases avec la conjonction simple **que**.

Les propositions subordonnées introduites par les conjonctions à ce que, de ce que, de même que les complétives, sont liées au verbe de la principale ; celui-ci est ordinairement construit avec une préposition : à ce que s'emploi après un verbe construit avec la préposition à : abouter à, chercher à, consentir à, s'attendre à ; de ce que est employé surtout après les verbes construits avec la préposition de : profiter de, se réjouir de, se plaindre de, etc. Par exemple : elle ne s'attendait pas à ce qu'on lui mentit ;

il se plaint de ce qu'on lui ment.

Certains linguistes parlent dans ce cas de construction médiate, par opposition à la construction immédiate où la complétive est liée au verbe sans préposition : il se plaint qu'on l'ait trompé.

Mais il est à noter qu'en français moderne les locutions à ce que, de ce que et la conjonction simple que peuvent s'employer après les mêmes verbes de la principale :

Se plaindre que et se plaindre de ce que, se réjouir que et se réjouir de ce que, consentir que et consentir à ce que.

C'est une raison de plus pour considérer ce type de subordonnées comme des propositions complétives, et les conjonctions que.

L'emploi des modes dans les subordonnées introduites par à ce que, de ce que est aussi conforme à l'emploi des modes dans les subordonnées complétives avec que :

il se réjouissait de ce qu'il dit gagné sa partie. Mais on constate quelques divergences pour certains verbes, par exemple, le verbe tenir à

la construction médiate provoque plutôt le subjonctif : j'ai tenu à ce que Victor soit ténime ( Simenon ), et à la construction immédiate- l'indicatif : je tiens que ce la est nécessaire, tandis que les verbes se plaindre et désoler, au contraire, ont tendance à provoquer le subjonctif dans la construction immédiate ( se plaindre que ) et l'indicatif dans la construction médiate ( se plaindre de ce que ).

L'analyse des phrases complexes avec le lien complétif et les conjonction syntactiques montre que leurs traits spécifiques sont la proposition de la subordonnée, le lien syntaxique avec un terme de la principale et l'emploi fréquent du subjonctif. Mais la marque distinctive principale des phrase complexes de ce type consiste en ce que l'emploi du subjonctif dans la subordonnée est déterminé par la nature de la principale : l'alternance subjonctif / indicatif dépend uniquement de la valeur modale de la proposition principale, et cette dépendance témoigne nettement du lien syntaxique très étroit entre les deux unités prédictives.

L. I. Iliya étudie le sens sémantique des verbes qui s'emploient dans la proposition principale de la subordonnée complétive. Elle distingue cinq groupes dans lesquels s'emploient de différents verbes

( L. H. Ulus 1962 ). Ce sont :

1. Глаголы высказывания, суждения мысли: **affirmer, ajouter, annoncer, apprendre, assurer, avertir, avouer, comprendre, constater, conter, croire, déclarer, devenir, dire, écrire, expliquer, imaginer, oublier, pencer, prétendre, prévenir, promettre, protester, reconnaître, remarquer, répéter, répliquer,**

**rêver, savoir, trouver** и др., также словосочетания, имеющие тоже значения и служащие сказуемым в глагольным предложением: se rendre compte, être sûr, faire savoir, faire remarquer и т. д.

**2.** Глаголы, обозначающие ожидания, неуверенность, сомнение, допущение или отрицание фактов, составляющих содержание придаточного дополнительного: admettre, accepter, attendre, concevoir, espérer, être deçu, supposer, ignorer, nier, douter, и др.

**3.** Глаголы, обозначающие эмоциональную оценку, содержания придаточного дополнительного: **aimer, admirer, craire, désirer, regretter, souhaiter** и др.

**4.** Глаголы волеизъявления: demander, dire, ordonner, prier, réclamer, vouloir.

**5.** Глаголы восприятия, ощущения действия в прямом и переносном значении: apercevoir, sentir, voir, faire.

Придаточное - дополнения безличного глагола, как и придаточное дополнительное, вводится союзом **que**

A. G. Basmanov examine la subordonnée complétiive à l'aide des verbes d'après le sens sémantique. Elle donne trois groupes dans lesquels les verbes expriment le sens déclaratif, de jugement et d'appréciation selon ce savant, les verbes qui demandent de différents modes, l'est à dire, après les verbes on peut employer le mode de l'indicatif ou subjonctif ( A. G. Basmanova, A. N. Tarassova 1986 ).

Ça dépend du sens sémantique des verbes dans la proposition principale de la subordonnée complétive. Elle donne une classification sémantique des verbes suivants :

### **Subordonnée dépendant du verbe déclaratif de jugement d'appréciation.**

A ces verbes et locution verbales se rapportent :

Vebes déclaratifs	Affirmer, annoncer, assurer, avertir, avouer, déclarer, dire, jurer, mèr, parier, prevenir, proclamer, promettre, remarquer,etc.
Verbes de jugement	Concevoir, croire, devenir, douter, se douter, estimer,être d'avis, juger, imaginer, pencer, présumer, savoir, songer, il s'ensuit, il suit, il résulte, il est certain(sûr, évident, manifeste, incontestable, indéniable, indisputable, clair probable, vrai, vraisemblable, etc), il ya apparence, il est hors de doute, il se peut, etc
Verbes d'appréciation	Croire (juger, trouver, etc)+ bon (monvais, agréable, utile, etc), il est bon (juste, naturel, heureux, kouteux, caractéristique, significatif, étonnant, sur prenant, etc), c'est dommage, c'est assez, c'est bien le moins, il s'en faut de beaucoup il ne tient qu'à qu, il vaut mieux, etc

**Modes – temps.** On emploie l'indicatif après les verbes déclaratifs et ceux de jugement, s'ils expriment un fait réel, certain :

Il pensa qu'elle jouait et se prêta au jeu. ( Martin du Gard )

Le conditionnel est employé, après ces verbes, pour désigner un fait éventuel, hypothétique :

Je sais que je devrais vous parler de la pluie et du beau temps pour commencer... . ( Sagan )

Les verbes déclaratifs peuvent servir à introduire les paroles et les pensées d'une personne ou du locuteur lui-même ( si celui-ci est un participant au dialogue ) qui revêtent la forme d'une subordonnée. Dans ce cas –là, la phrase complexe est dite « discours indirect ».

Le discours indirect se caractérise, relativement au discours direct, par le changement de la personne des pronoms personnels, des adjectifs possessifs, des temps dans le plan au passé et des adverbes de temps.

### **Les subjonctif s'impose après :**

**1.** Les verbes d'appréciation : Il importait que Guillaume res tât ce qu'il était (Cacteau)

**2.** Les verbes déclaratifs et ceux de jugement exprimant l'incertitude, la possibilité, le doute, la négation :

-par leur propre sens ( douter, ignorer, contester, démentir, il est possible ( impossible ), il se peut, il est douteux, etc) ;

Après réflexion, elle doute a qu'il eût dit vrai (Aymé) -à l'aide de la forme négative ou interrogative dans la principale : Je ne crois pas qu'il ait le téléphone (Simenon)

Crois-tu donc que j'aie des défauts ? (Troyat)  
-sous l'influence du contexte :

Et ils se refusent à croire que cela ne me dise rien (Sagan)  
A distinguer :

(Ne pas) douter que +subjonctif.  сомневаться	He  Подозревать.	Se douter que +indicatif.
--	------------------------	---------------------------

Je ne doute pas que vous soyez prêt à l'entourer de tous les raisons imaginables (Simenon)

Il se doutait bien que Rancé et Frémincourt n'appartaient pas au même clan (Merle).

Indicatif	Subjonctif
<b>Il semble à qn que...</b>	<b>Il semble que...</b>
<b>Il parlât que...</b>	<b>Il semble(parait) que...</b>
<b>Il est probable que...</b>	<b>Ils est peu probable que...</b>

Il lui semblait qu'on travail compliqué se faisait en lui, presque sans lui ( Clavil ).

Il semblait que les murs eussent, non plus des oreilles, mais des pieds ( Aymé ).

**3.** Nombre de verbes de jugement régissent l'indicatif ou le subjonctif selon qu'ils expriment un acte de pensée ou une appréciation d'un fait, une supposition.

Indicatif	Subjonctif
<b>Comprendre-</b> понимать	<b>Comprendre</b> в пояне понимать
<b>Concevoir-</b> понимать	<b>Concevoir</b> считать естественным
<b>Imaginer</b> -думать	<b>Imaginer</b> прекрасно представлять себе
<b>Supposer</b> - помагать	<b>Comprendre</b>
<b>Admettre</b> - признавать	<b>Concevoir</b>   - плохо – mal плохо <b>Imaginer</b> <b>Supposer</b>   - предполагать <b>Admettre</b>   - допускать <b>Mettre</b>

Subordonnée dépendant du verbe de volonté.

Le groupe des verbes et des locutions

verbales qui désignent la volonté inclut.

<b>Verbe de volonté proprement dits</b>	<b>Vouloir, désirer, souhaiter, avoir envir, aimer, aimer nueux, préférer, détester, tolérer, souffrir, supporter, ordonner, commander, recommander, demander, prier, exiger, défendre, interdire, permettre, autoriser, accepter, etc</b>
<b>Verbes exoriant l'attente nécessité</b>	<b>Attendre, s'attendre avoir besoin, il faut, il importe, il convient, il est question, il s'agit, il est nécessaire, il est de règle, etc</b>
<b>Verbes</b>	<b>Empêcher, éviter, prendre garde, faire</b>

<b>d'empêchement, de précaution</b>	<b>attention.</b>
---	-------------------

Les verbes de volonté entraînent le subjonctif :

Il attendait de moi que je fusse prête à tout quitter pour l'accompagner (Maurois) .

Certains verbes exigent l'indicatif ou le subjonctif selon qu'il expriment la constatation d'un fait, la parole ou un ordre ce sont **dire, écrire, crier, prévenir, avertir, faire, savoir**.

Ne pas confondre

<b>S'attendre que + subjonctif</b>	<b>Espérer que + indicatif</b>
------------------------------------	--------------------------------

Je m'étais attendu qu'elle demandât à se rapprocher de Toulon.  
(Maurois)

J'espère qu'il ne lui est rien arrivé (Simenon) .

# **Chapitre II. Moyens de l'expression des subordonnées en français moderne**

## **II. I. La classification sémantique des groupes de la subordonnée complétive**

Dans ce chapitre nous avons analysé l'emploi de la subordonnée complétive en français moderne. Pour montrer l'emploi de cette subordonnée, nous avons ramassé plus de 380 exemples dans lesquels on avait utilisé de différentes conjonctions dans la subordonnée complétive. Et ces conjonctions forment onze groupes de subordonnées.

Dans les phrases où la subordonnée est introduite par la conjonction **que**, la principale peut exprimer n'importe quel plan modale et temporel. La subordonnée est à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif, selon le sens de la principale et ce lui de toute la phrase.

**La subordonnée complétive remplit la fonction du complément dans la proposition subordonnée et elle est introduit par la conjonction que**, par les adverbes relatifs ou les pronoms relatifs. Parmi les subordonnées complétives se distingue un groupe à part des propositions qui présentent le discours indirect ainsi nommé qui coincide avec la subordonnée complétive par la fonction et la construction, mais qui a des particularités.

La subordonnée complétive se rapporte à quelques groupes sémantiques des verbes transitifs dans la principale. Parmi eux les groupes les plus étendus sont composés par :

1) les verbes et locutions qui s'emploient à la forme impersonnelle Ce sont les constructions suivantes :

**a) il semble que**

**Il semble qu'à cette lumière on ne voie que les spectres des choses.** ( H. N. D. P.p. 276 )

**Il lui sembla que** le mouvement reparaissait dans la rue du Paris.

( H. N. D. P.p. 259 ).

Il y a tant de ténèbres qu'**il semble que** Dieu ne nous voit pas.

(H. N. D. P.p.210).

**b) il faut que**

**Il faut que** je parle tout seul. ( H. N. D. P.p. 125 ).

Mais je n'ai plus d'ancre, **il faut que** j'en rachète ; je n'ai plus de plumes, **il faut que** j'en rachète. ( H. N. D. P.p. 253 ).

Tu me suivras, **il foudra bien que** tu me suivres, ou je te livre !

(H. N. D. P.p.210).

**c) il paraît que**

**Il paraît que** l'homme qui les guettait dans l'ombre les avait reconnus aussi. ( H. N. D. P.p. 179 ).

Du reste, il n'y avait pas de feu dans le fourneau, il paraissait **même qu'on** n'en, avait pas allumé depuis longtemps. ( H. N. D. P.p. 160 ).

#### d) **on dit que**

- Non pas, dit Gervaise, **on dit qu'ils** viennent d'Espagne et de Catalogne. ( H. N. D. P.p. 120 ).

**On eût dit qu'il** entendait sa chanson dans ses yeux. ( H. N. D. P.p. 234 ).

– Qu'avez-vous ? dit-elle à Phocbus, **on dirait que** cette femme vous a troublé. ( H. N. D. P.p. 222 ).

#### e) **les locutions impersonnelles avec le verbe être exprimante des nuances modales :**

**Il est relarquable que** ces pierres tombaient toutes une à une ( H. N. D. P.p.263 ).

**Il est probable que** cette procession singulière ne gardait pas un silence moins profond. ( H. N. D. P.p. 210 ).

**Il est vrai qu'**Homerus a mendié par les bourgades grecques, et que les Nason mourut en exil chez les Moscovites. ( H. N. D. P.p. 44 ).

**Il était évident que** tout était brisé en elle. ( H. N. D. P.p. 203 ).

**2. Les verbes déclaratifs, de jugement, de réflexion :** dire, croire, savoir, remarquer, comprendre, songer ajouter, penser, prévenir, annoncer, assurer, être sûr, expliquer, deviner, avertir, se figurer, rappeler, convenir, signifier.

Nous dirons donc que Quasimodo ai mait l'archidiacre comme jamais chien, jamais cheval, jamais éléphant n'a aimé son maître.  
( H. N. D. P.p. 94 ).

Le prêtre dit que nous la trouverons au Trou-aux-Rats.  
( H. N. D. P.p. 285 ).

– Je vous avais bien dit, ma sœur, que ce jeune clere monsieur Claude Feollo est un sarcier. ( H. N. D. P.p. 85 ).

Quasimodo crut qu'elle le chassait.  
( H. N. D. P.p. 230 ).

Je crois que j'ai touché le cœur avec la pointe.  
( H. N. D. P.p. 214 ).

Je pensais que je serais guéri comme Brunot d'Ast.  
( H. N. D. P.p. 212 ).

On l'a repoussa assez brutalement, et l'on remarqua que sa tête retombait lourdement sur le pavé. ( H.N.D. P.p. 297 )

Je sais que j'ai besoin d'argent, répéta Jehan pour la troisième fois. ( H.N.D. P.p.165 )

Vous ne savez pas que c'est ma fille, à présent vous le savez.  
( H.N.D. P.p. 295 )

Savez-vous que je m'appelle Florion Barbedienne, propre lieu tenant de et le prévoit ? ( H.N.D. P.p. 108 ).

Une vieille femme expliqua à maître Coppenole que Quasimodo était sourd. (H.N.D. P.p.41).

Elle était brune, mais on devinait que le jour sa peau devait avoir ce beau reflet doré des Andalouses et des Roumains. ( H.N.D. P.p. 47 )

Une secousse les avertit enfin que le bateau abordait.  
( H.N.D. P.p. 275 )

Figurez – vous mes bons amis, que je la croiais morte.  
(H.N.D.P.p.295)

Figurez – vous que je connais très bien messieurs les sergents.  
(H.N.D.P.p.295)

**3. Les verbes de la proposition complétive qui expriment l'attente, l'incertitude, le doute, l'admission ou la négation des faits qui forment le contenu de la subordonnée complétive :**

espérer,

présumer,

supposer douter,

attendre.

Il **esprait que** cette communauté d'infirmité éveillerait l'intérêt de maître Florian en faveur du condamné.

( H.N.D. P.p. 110 )

- Qu'en avez – vous fait ? J'**espère bien que** vous l'avez noyé aussi.

( H.N.D. P.p. 112 )

Il ne douta pas qu'elle ne vint se vanger aussi et lui donner son coup comme tous les autres( H.N.D. P.p135 )

Il **supposa que** ce ne pouvait être que lui.

( H.N.D. P.p 242 )

La petite chèvre en effet n'avait pas attendu que Gengoire se nommât. ( H.N.D. P.p 271 )

**4) les verbes, exprimant l'appréciation émotionnelle du contenu de la subordonnée complétive :**

sentir, jurer, estimer. Il sentait confusement qu'on le châtiait en cet instant même ; ce qui du reste n'était pas le moins du monde...

( H.N.D. P.p 135 )

Il **estimait** qu'il n'est rien de tel que le spectacle d'un procès criminel pour dissiper la mélancole. ( H.N.D. P.p 192 )

- Es – tu me jures que tu ne lui as pas touché ?

( H.N.D. P.p 155 )

**5) les verbes de volonté :**

**vouloir** - Je **ne veux pas** que ce diable d'homme me retrouve, pensa Gringoire. ( H.N.D. P.p 249 )

- Oh ! Dit Mahiette ..., je **ne veux pas** qu'il m'arrive ce qui est arrivé à Paquette la Chantefleurie. ( H.N.D. P.p 116 )

Tu **ne veux donc** qu'elle meure, elle par qui tu es vivant ?

( H.N.D. P.p 248 )

- **Voulez- vous que** je vous l'aille chercher ?

( H.N.D. P.p 235 )

**6) les verbes exprimant un acte de perception par le sens ou par l'esprit :**

apercevoir, voir, s'apercevoir, observer, se souvenir.

- On voit que le pauvre diable avait des sur noms à choisir.

( H.N.D. P.p. 40 )

- Vous sayez bon frère Claude, qu'on sait latin.

( H.N.D. P.p 164 )

-Oh, mademoiselle ! Que je vois bien que vous ne m'aimez pas !

( H.N.D. P.p 189 )

Vous voyez que je ne suis pas un méchant parti de mariage.

( H.N.D. P.p 81 )

Grindoire s'aperçut que sa musique avait été emmenée par la procession du papedes fous. ( H.N.D. P.p 42 )

En débauchant dans la rue Saint-André-des-Arcs, le capitain Phoebus s'aperçut que quelqu'un le suivait.  
( H.N.D. P.p 180 )

**7) en cas d'interrogation totale, la subordonnée interrogative est introduite par l'adverbe-conjonction si et le mot interrogatif pourquoi.**

J'ignore si c'est là ce que vous vous appelez un mystère, mais ce n'est pas amusant, ils se querellent de la langue, et rien de plus.  
( H.N.D. P.p 35 )

Je ne vois point pourquoi l'histoire ne trasmettait pas à la postérité les noms de ces quatre discètes et vénérables demoiselles.  
( H.N.D. P.p 84 )

Ecoute, dit-il à Grigoire en caressant son menton difforme avec sa main calleuse, je ne vois pas pourquoi tu ne seras pas perdu.  
( H.N.D. P.p 68 )

**8) Quand l'interrogation directe partielle est introduite par qu'est-ce qui, qu'est-ce que, l'interrogation indirecte est introduite par ce qui, ce que :**

- Monseigneur, dit Gringoire, vous tenez donc absolument à ce que je me casse quelque membre ? ( H.N.D. P.p 70 )

Il assaya pourtant de faire ce qu'on lui demandait.

( H.N.D. P.p 140 )

- Greffier, avez-vous écrit ce que l'accusé a dit jusqu'ici ?

( H.N.D. P.p 107 )

-Messieurs les bourgeois et hobereaux de Paris, je ne sais, croix-Dieu !

Pas ce que nous faisons ici.

(H.N.D.P.p35)

-Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit la danseuse.

(H.N.D.P.p147)

- Et l'on a pu savoir ce qu'est devenue la Chantefleurie ?

(H.N.D.P.p121)

-Que le diable t'importe, dit Gringoire, et moi avec toi, si je sais ce que tu veux dire !

(H.N.D.P.p61)

Un borgne est bien plus incomplet qu'un aveugle. Il sait ce qui lui manque.

(H.N.D.P.p41)

Dans toutes les interrogations indirectes, l'intonation interrogative disparaît.

**9) Dans la proposition principale de la subordonnée complétive le prédicat peut être exprimé par les verbes composés.** Dans ce cas, le premier verbe se trouve à l'indicatif et le deuxième à la forme infinitive. Adressons – nous aux exemples :

Le prêtre crut apercevoir la forme de Quasimodo.

(H.N.D.P.p242)

On les entendait bourdonner, et l'on voyait reluire toutes sortes d'armes dans les ténèbres. (H.N.D.P.p457)

On avait vu son œil s'allumer, ses muscles se roidir, ses membres se ramasser et les courroies et les chaînettes se tendre.

(H.N.D.P.p131)

On pouvait voir passer un chien qui ressemblait à un homme qui ressemblait à un chien. (H.N.D.P.p63)

**10)** La partie de la subordonnée complétive est introduit par la construction **participe présent+que**.

Il releva son œil suppliant, et, voyant qu'elle le ramenait près d'elle,toute sa place rayonna de joie et de tendresse

(H.N.D.P.p230)

Voyant qu'il n'y avait ni répit, ni sursis, ni faux-fuyant possible, il prit bravement son parti. (H.N.D.P.p71)

La condamnée demeurait immobile à sa place, attendant qu'on disposât, d'elle. (H.N.D.P.p225)

Le pauvre diable, supposant que le prévôt lui demandait son nom, rompût le silence qu'il gardait habituellement, et répondit avec une voix rauque et guituale.

(H.N.D.P.p109)

**11) il faut noter que dans la subordonnée complétive on peut renconter beaucoup de types des subordonnées.** C'est à dire, dans la même phrase complexe, on trouve les subordonnées complétive, relatives et d'autre.

Monseigneur, je vous jure que c'est une charette qui a brisé cette grille. (H.N.D.P.p288)

Je crois que c'est la petite Smeralda qui fait ses momeries avec sa Chèvre. (H.N.D.P.p115)

Il se souvint que dom Claude avait un seul une clef de l'escalier qui menait à la cellule.

(H.N.D.P.p299)

Il y avait des enfants qui disaient que c'était une Egyptienne. (H.N.D.P.p216)

Elle avait reconnu que tout était muraille autour d'elle, qu'il y avait une dalle couverte d'eau et une batte de paille.

(H.N.D.P.p207)

Songe que je fiens nos deux destinées dans ma main, que je suis insensé, que je puis lasser tout choir, et qu'il y a au-dessous de nous un abîme sans fond. (H.N.D.P.p280)

Les sergnets de guet auraient pu remarquer qu'il se faisait plus de tumulte encore qu'à l'ordinaire, qu'on y buvait plus et qu'on y jurait mieux. (H.N.D.P.p254)

Il comprit qu'il avait vu ce qu'il n'aurait pas dû voir, qu'il venait de surprendre l'âme de son frère ainé dans une de ses plus secrètes attitudes, et qu'il ne fallait pas que Claude s'en aperçût.  
(H.N.D.P.p162)

Etes – vous sûr, reprit Claude avec son regard pénétrant,  
que ce n'est qu'un mot et ce n'est pas un nom ?

(H.N.D.P.p155)

Pour être reçu dans l'argot, il faut que tu prouves que tu es bon à quelque chose et pour cela que tu fouilles le mannequin.

(H.N.D.P.p69)

-Oh ! que vous êtes heureux qu'il y ait quelqu'un vous aime !

(H.N.D.P.p238)

Vous saurez donc que je m'appelle Pierre Gringoire, et que je suis fils du fermier du tabellvonage de Gonesse.

(H.N.D.P.p80)

Mais d'abord, nous avons déjà observé que maître Florian ne se souciait pas qu'on s'aperçût de sa surdité.

(H.N.D.P.p110)

Vous savez que c'est toujours le corps qui perd l'âme.

(H.N.D.P.p156)

Ainsi nous avons analysé la subordonnée complétive à l'aide des exemples cités des œuvres des écrivains, français. L'étude de la subordonnée complétive est très importante, parce que cette

subordonnée s'emploie plus souvent dans la langue écrite et dans la chaîne parlée. C'est pourquoi l'étude de cette subordonnée occupe une grande place dans la grammaire française.

## CONCLUSION

Dans notre mémoire de fin d'études nous avons analysé les subordonnées complétives, de but et temporelles en français.

Dans le premier chapitre nous avons examiné et nous avons commenté les idées théoriques de certains grammairiens française. En analysant les opinions des linguistes nous avons établi une définition de la subordonnée complétive. Nous avons essayé de répondre à la question «Qu'est-ce qu'une complétive ?» selon nous, on appelle complétive une subordonnée qui remplace un groupe du nom complément d'objet, un groupe du nom sujet ou un groupe du nom attribut dans une phrase simple.

Dans ce chapitre nous avons donné les moyens de l'expression de la subordonnée complétive en français. Ici nous avons défini les unités de la langue, la carréation des temps et le mode dans la subordonnée complétive. On a précisé l'emploi de la conjonction que dans la subordonnée complétive.

Les propositions complétives peuvent classées selon qu'elles dépendent du verbe de la principale, d'une tournure impersonnelle, d'un substantif ou d'un adverbe.

Ayant analysé l'emploi de la subordonnée complétive au point de vue théorique, il faut noter que dans la subordonnée complétive on utilise de différents modes en français. L'indicatif est employé pour exprimer une action réelle, mais le mode subjonctif sert à donner le

sens modal. Les formes du subjonctif expriment le présent et le futur, le futur et le passé.

Les faits exprimés par les formes du subjonctif n'appartiennent pas au noeud de la communication. Ils ne représentent que la base, l'appui d'une communication. Ainsi la subordonnée complétive exprime l'attitude de sujet parlant à l'égard du fait exposé dans la subordonnée.

Les formes subjonctif expriment les sens suivants : **constatation,**

**affirmation,**

**hésitation,**

**doute,**

**ordre, etc.**

Dans le deuxième chapitre nous avons analysé la subordonnée complétive à l'aide des exemples que nous avions ramassés. Nous avons établi une classification sémantique des groupes de la subordonnée complétive.

Ce sont :

**1) les formes impersonnelles du verbe ;**

**2) les pronoms indéfinis ;**

**3) les verbes déclaratifs, de jugement, de réflexion ;**

**4) les verbes qui expriment l'attente, l'incertitude, le doute, l'admission ou la négation des faits ;**

**5)** les verbes exprimant l'appréciation émotionnelle du contenu de la subordonnée complétive ;

**6)** les verbes de volonté ;

**7)** les verbes exprimant un acte de perception ;

**8)** d'autres moyens de l'expression.

En analysant la subordonnée complétive nous avons témoigné que la prédicativité de la proposition principale pouvant être exprimé par les verbes simples ou composés, participe présent ou bien à l'intérieur de la proposition complétive on avait rencontré beaucoup de types de subordonnées.

Ainsi l'étude de la subordonnée complétive nous permet de mieux comprendre la structure et le sens sémantique modal de la proposition complétive en français moderne. Cette subordonnée est caractérisée par son utilisation dans la chaîne parlée et aussi dans la langue écrite.

Dans notre mémoire de fin d'études nous avons analysé la subordonnée de but au point de vue théorique et pratique.

Dans le premier chapitre nous avons examiné le problème de la définition de la subordonnée de but en français. Nous savons que la subordonnée de but fait partie de la phrase complexe. Dans ce chapitre nous avons analysé les idées des savants grammairiens comme N. Vassiliéva, L. Pitskova, M. Grevisse, E. Référovskaya, A. Vassiliéva, L. Ilia, N. Steinberg, A. Raslamonova, A. Tarassova, qui participaient à la discussion de la définition de la phrase de subordination.

Dans le deuxième chapitre nous avons établi une définition des moyens de l'expression des subordonnées de temps en français moderne. Nous avons analysé la subordonnée de temps à l'aide des œuvres des écrivains français. Après avoir analysé la subordonnée de temps nous avons distingué 18 groupes de subordonnée dans les quelles la subordonnée de temps était exprimé par les différentes conjonctions. D'après la structure les conjonctions se sont divisées en deux types :

simples et composées et nous avons présenté la table sémantique où on pouvait voir la quantité des conjonctions et locutions conjonctives en français moderne. L'analyse du matériel nous a montré que la conjonction simple quand s'emploie plus souvent que les autres. Et les autres conjonctions et les locutions conjonctives. Après ces conjonctions on utilise plus souvent le mode de l'indicatif. Il faut marquer que certaines conjonctions comme avant que et jusqu'à ce que demandent le mode subjonctif.

Ainsi l'étude de l'emploi de la subordonnée circonstancielle de temps occupe une grande place dans le syntaxe de la grammaire française.

Le recherche de cette subordonnée nous a donné la possibilité de mieux comprendre l'emploi et la valeur de la subordonnée circonstancielle de temps dans le processus d'étude dans la langue écrite et aussi la chaîne parlée.

## Bibliographie

1. Абдураззаков М. А. Очерки по сопоставительному изучению разно системных языков. Т 1973
2. Арутюнова Н. Д. Предложение и его смысл.- М 1976
3. Балли Ш. Общая лингвистика и вопросы французского языка- М: изд-во иностр
4. Бондарко. А В Грамматическое значение и смысл. А 1978.
5. Бондарко. А. В. Функциональная грамматика Л, 1984
6. Бондарко. А. В Введение: Основание функциональной грамматики. Теория функциональной грамматики: Введение: Аспектуальность: временная локализованность: Таксис 1987
7. Будагов П. А. Сходства и несходства между родственными. –М: Наука1985- 271 с
8. Васильев А. М. Семантика русского глагола . М, 1981
9. Васильев А. М., Пишлова Л. П. Теоретическая грамматика. Ускоренный курс, М 1991
10. Виноградов В.В Русский язык, М. 1986
11. Гак В. Г Теоретическая грамматика французского

- 12.** Гак В. Г Сравнительная типология французского и русского языков. М, «Просвещение», 1989
- 13.** Грамматика современного русского литературного языка М, 1970 С.611
- 14.** Золотова Г. А Очерки функционального синтаксиса русского языка. М, 1974, С 151
- 15.** Илия Л. И. Пособие по теоретической грамматике французского языка. М, 1979
- 16.** Илия Л. И. Синтаксис современного французского языка. М, 1962
- 17.** Калабухова Т. А. Потенциальное значение высказываний с формами совершенного вида при отрицании// функциональный анализ грамматических аспектов высказывания. Л, 1985
- 18.** Ливит З.Н.К проблеме аналитического слова. Минск, 1968
- 19.** Ломтев Т.П. Предложение и его грамматические категории М, 1972, с 91

- 20.** Любинская Л. Б. Параллельное употребление индикатива и субжонктива в дополнительных придаточных предложениях французского языка. Канд. дисс, Л, 1967
- 21.** Реферовская Е. А «Синтаксис современного французского языка», Л 1969
- 22.** Сибагатов П. Г. Теория предикативности Саратов 1984 с 17
- 23.** Степанов Ю. С. В трехмерном пространстве языка. М, Наука. 1985
- 24.** Albert Laffay. Quelques remarques consernant la négation ne. Le Français dans le monde, 162, 1981 p, 29-32.
- 25.** Allaire S. «La subordination dans le français parlé devant les mières de la Radio-diffusion, Le français moderne», Т, 1975
- 26.** Bally Ch. Le langage et la vie P, 1926 p.206
- 27.** Basanova E. A., Tarassova A.N Syntaxe de la phrase français. M, 1986 Baner J. Types des propositions subordonnées et leur classification dans les langues slaves, travaux lénguistiques de

Prague. 1986

**28.** Boysen G. Subjonctif et hiétrachie. Etude sur l'emploi du  
subjonctif dans les propositions complétives  
objets de verbes en français moderne Odense.

1987

**29.** Brunot F. La pensée et la langue-2-e ed. P, 1936

**30.** Brunot «Histoire de la langue français», P, 1957

**31.** Carlsson L. Le type «c'est le meilleur livre qu'il écrit en espagnol,  
en italien et en français». Uppsala, 1969,  
p116-124

**32.** Chevalier J. Cl. La notion de complément chez les grammairiens  
(1530-1750) p, 1968

**33.** Chevalier J. C. Grammaire. Larousse du français contemporain. P,  
1972

**34.** Clédat L. Grammaire classique de la langue française. P, 1908

**35.** Chisse J. Linguistique française. P, 1978. 153p, 48-52

**36.** Cohen M. Le subjonctif en français contemporaine. P, 1965

**37.** Damourette J, Pichon E. Des mots à la pensée. Essai de la  
grammaire de la langue française. P,

- 38.** Dauzat A. Grammaire raisonné de la langue française. Lyon, 1947
- 39.** De Boer. Syntaxe du français moderne. P, 1954.
- 40.** Dubois J. Grammaire structurale du français : le verbe.  
P, 1967 p 218
- 41.** Dubois J. Lagane R. La nouvelle grammaire du du français p, 1973
- 42.** Fischer M, Hacquart G «A la découverte de la grammaire  
française», P, 1959
- 43.** G. de Poerick «Modalité et modes en français.  
Le français moderne », P, 1950
- 44.** Gak V.G. Essai de grammaire fonctionnelle du français  
M 1974 P 24 -63
- 45.** Galichet C. Grammaire structurale du français moderne P, 1967
- 46.** Gougenheim G. Système grammaticale de la langue française  
P, 1938
- 47.** Grammaire générale et roussanne de Part- Royal/ Ed A  
Bailly Geneve, 1968.
- 48.** Grammaire Larousse du français contemporain. –P, 1964. Pp228
- 49.** Grevisse M. Le bon usage. Grammaire française.

– Belgiques : Duculot, 1964.

**50.** Grosse. M Grammaire transformationnelle du français

– P, 1968.

**51.** Gillaume G. Temps et verbe. P. 1970

**52.** Gevisse Maurice. Le bon usage. P, 1993.

**53.** Imbs P, L'emploi des temps. P, 1960

**54.** Imbs. P. Le subjonctif en français moderne, Strasbourg, 1953

**55.** Lerch E. Hauptprobleme der französischen Sprache, Br, 1930

**56.** Lusiewicz J. Logica trojwartosciowa. Ruch Filozoficzny,

5, № 9, Zwoj, 1990.

**57.** Matin R. Temps et aspect. – P, 1971

**58.** Martinet A. Grammaire fonctionnelle du français, P, 1984.

**59.** Meillet A. Esquisse d'une histoire de la langue latine. 1928, p.154

**60.** Moignet G. Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en  
ancien français, P, 1959

**61.** Quine W.O Word and object. N. Z 1960. p 206

**62.** Réferovskaia E.A, Vassiliéva A. K. Essai de grammaire française.

M 1983

**63.** Regula M. « La fonction du subjonctif dans le français

moderne » , R. I. R; 1936

- 64.** Reichenboch H. Elements of symbolic Logic, N. L, 1951
- 65.** Sandfeld. K. Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnée.- P, Dros, 1936
- 66.** Sauvageat A. Les procédés expressifs du français contemporain P, 1967
- 67.** Soltamann H. Syntaxe derllodiim modernen Franzosisch. Halle, 1914
- 68.** Steinberg N. “ Grammaire française”, M, 1966
- 69.** Светлик А. К вопросу о синтаксической модальности // Otazky Slovanské syntaxe. III Brno, 1973, p 127-133
- 70.** Swiggers P. La théorie du nom et de l'adjectif dans la Grammaire et la Logique de Port – Royal// Le français modern. 1981.
- 71.** Tesnière L. Elements de syntaxe structural. P. 1969
- 72.** Tbomas L and Brouverian axioms Sbid, 4 (1963)
- 73.** Van Dall. Syntaxe des temps et des modes en français –V.II.-P

Hatier 1933

**74.** Vassiliéva N.M, Pitskova L.P. les categories grammaticales du verbe français. M. Vyssajaskola 1979, 152p

**75.** Jak V. Essai de grammaire fonctionnelle du français M, 1974

**76.** Wagner R. L, Pinchon J. Grammaire du français classique et modern. P. Hachette, 1962

**77.** Waisberg M. Ein enweiterter Uldssenkalkul. Monatshefte F. Math und physic, 40 (1933), S. 113-126.

**78.** Warburg W. Von Zumthor P Precis syntaxe du français contemporain- P, 1947

**79.** Wartburg W. Evolution et Structure de la langue française, Berne, 1946

**80.** Wartburg W Zumthor P. Préces de la syntaxe français contemporaine Berne, 1929

## Œvres littéraires !

**1.** AFIP → Anatole France

**2.** HNDP-Hugo V. Notre-Dame de Paris. 1949.

**3.** BPG-H. de Balzac. La peau de chagrin, M, 1958

**4.** SRN-Stendhal. Le Rouge et le Noir, M 1957

### **SITES FRANÇAIS**

[http://www.](http://www) Google. Fr (site de recherché)

[http://www.](http://www) Yahoo. Fr (site de poste et de recherché)

[http://www.](http://www) Beschurelle. Com/ collection/ exercices

2ch 36. html

[http://www.](http://www) Litterature- reunionnaisse. Org/ histoireletf/  
grammaire. Pdf

[http://www.yorki. Ca](http://www.yorki.Ca) /paull / articles /2004a html

**BuxDU filologiya fakulteti fransuz filologiyasi bo`limi bitiruvchi**  
**IV kurs talabasi Feruza Davronovaning « Emploi des propositions**  
**subordonnées complétives en français moderne » mavzuidagi bitiruv malakaviy**  
**ishiga**

## **Taqriz**

Feruza Davronovaning tanlagan bitiruv malakaviy ishi haqiqatdan ham juda dolzarb muammolardan biridir. Bitiruvchi mavzuni reja asosida, xulosa va adabiyotlar ro'yxatini o'z ichida mujassamlab, har tomonlama chuqur o'rganib, mustaqil fikrlagan. Har tomonlama yondashib o'rganishga intilgan. Malakaviy bitiruv ishi to'la - to'kis, mukammal, misollar keltirilgan holda, barcha ma'lumotlar jamlangan holda bilimini mustahkamlagan. Ilmiy asoslash maqsadida ko'plab misollardan o'rinni foydalanilgan. Feruza Davronovaning ishi barcha talablarga javob beradi. Mazkur ishni himoyaga tavsiya etib, muallifning pedagogik ishlariga omadlar tilayman. O'ylaymanki, bu talaba o'zining ishini davom ettirib, yanada zafarlar cho'qqisiga erishadi.

**Ilmiy rahbar**

**o'qituvchi M.Jo'rayeva**